Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

ACADÉMIE
DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE

Vu le Code général de la fonction publique notamment le titre II du livre V;

Vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT A LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Arrête :

Article 1er : Les 67 professeurs de lycée professionnel hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2026.

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE
COUDER-LIAREST	LIAREST	MARIE-CHRISTINE	mathématiques sciences physiques
COURTY	COURTY	JEAN MARTIAL	mathématiques sciences physiques
MORLET	MORLET	FREDERIC	Economie et gestion option comptabilité et gestion
LAMARTINIE	MATHOU	MARTINE	lettres histoire géographie
ARND	ARND	VALERIE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
MICHOU	MICHOU	JEROME	génie électrique : électrotechnique
ANDREONE	ANDREONE	DIDIER	mathématiques sciences physiques
ORTET	ORTET	JEAN MICHEL	mathématiques sciences physiques
LUGRIN	LUGRIN	PHILIPPE	lettres histoire géographie
SOULARD	SOULARD	CHRISTIAN	lettres histoire géographie
FERRAZ	BERTHOZ	NATHALIE	anglais lettres
MAS	MAS	LIONEL	génie électrique : électrotechnique
CHABERT	CHABERT	GHISLAINE	anglais lettres
FERNANDEZ	FERNANDEZ	SYLVIE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
GIBRAT	DEBORD	CHRISTINE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
HACHOUTI	HACHOUTI	BOUZIANE	génie électrique : électronique
JEDDI	JEDDI	ABDELMEJID	génie électrique : électrotechnique
DUPIN	DUPIN	FABRICE	génie électrique : électrotechnique
SANCHEZ	SANCHEZ	JOELLE	Economie et gestion option comptabilité et gestion
MAGAT	MAGAT	FREDERIQUE	biotechnologies : santé environnement
GOUBERT	JACQUET	AGNES	lettres histoire géographie
FEL	FEL	DIDIER	génie électrique : électrotechnique
CARRIE	CARRIE	MARIE-JOSEE	biotechnologies : santé environnement
VALERIO	VALERIO	ANTONIO	génie électrique : électrotechnique
COUDOURNAC-LOPEZ	LOPEZ	SONIA	mathématiques sciences physiques
PETIT	PETIT	PIERRE-OLIVIER	mathématiques sciences physiques
DOUZIECH	DOUZIECH	MATHILDE	mathématiques sciences physiques
LADEVEZE	LADEVEZE	HERVE	génie civil construction réalisation d'ouvrage
HACOT	HACOT	PATRICK	Economie et gestion option commerce et vente
GEORGES	CARIVENC	ALEXANDRA	anglais lettres
AILLERES	DUBOIS	MARIE-PIERRE	lettres histoire géographie
FRIOT	FRIOT	SEBASTIEN	éducation artistique et arts appliqués
LANSOY	LANSOY	DIDIER	génie mécanique option construction
MARTINEZ	MARTINEZ	NOEL	Economie et gestion option commerce et vente
TRANIER	SUAU	MYRIAM	Economie et gestion option communication et organisation
MAGALHAES	MAGALHAES	GEORGINA	Economie et gestion option comptabilité et gestion
CONEJERO	CONEJERO	VINCENT	génie électrique : électrotechnique
JOUANY	JOUANY	FABIENNE	Economie et gestion option communication et organisation
HEBRARD	HEBRARD	JEAN-FRANCOIS	lettres histoire géographie
ALLIGNE	FORGERIT	CHRISTEL	anglais lettres
BAPTISTE	BAPTISTE	JEROME	génie mécanique option construction

JAMMES	JAMMES	FABIEN	mathématiques sciences physiques
FAS	FAS	ALEXANDRA	Economie et gestion option commerce et vente
MARTINEZ	MARTINEZ	JEAN-LOUIS	espagnol lettres
NAVEAU	NAVEAU	SANDY	lettres histoire géographie
DUVIGNACQ	DUVIGNACQ	BEATRICE	Economie et gestion option commerce et vente
OULES	OULES	JEAN-CHRISTIAN	génie mécanique option productique
BARBE	BARBE	JEAN-MARC	génie industriel bois
LAURENT	JARA	MARIA-LOLITA	coiffure
LAUMOND	LAUMOND	VINCENT	génie électrique : électrotechnique
DIAS	DIAS	ANTOINE	génie mécanique option construction
GABRIAC	AUSSIBAL	NICOLE	lettres histoire géographie
CARRETIER	CARRETIER	PATRICK	génie mécanique - maintenance de véhicules
MARTINS	MARTINS	MICHEL	génie mécanique option productique
BUSTOS	BUSTOS	JEAN-LOUIS	Economie et gestion option commerce et vente
BEYT-CALMEL	BEYT	MARIE-LAURE	mathématiques sciences physiques
DUBUS	DUBUS	EMMANUEL	lettres histoire géographie
ABADIE	ABADIE	ARNAUD	génie électrique : électronique
AIDOUD	AIDOUD	LOUISA	Economie et gestion option comptabilité et gestion
DARRIEUX	DARRIEUX	BERENGERE	hôtellerie: services et commercialisation
JULIA	JULIA	STEPHANE	génie électrique : électronique
GARZA	STROOBANDT	VIRGINIE	coiffure
GUALANO	COUDERC	CAROLE	anglais lettres
BENOIST	BENOIST	LAURENT	hôtellerie: services et commercialisation
GRACIA	PICHARD	LYDIA	lettres histoire géographie
LAHYANI	LAHYANI	DEBORAH	lettres histoire géographie
DRY	DRY	CHRISTOPHE	mathématiques sciences physiques

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 1er juillet 2026

Pour le recteur et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
Le secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines
Laurent HACH

VOIES ET DELAIS DE RECOURS :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :
soit un recours gracieux ou hiérarchique,
soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :
à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

NOTA :

Part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel : 44,30% , la part des hommes : 55,70%

Part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel : 46,27% , la part des hommes : 53,73%